

Horaires des marchés :

1° Lieu : BELGRADE – Place do Bia Bouquet

Jour : LUNDI

Horaire :

Arrivée des marchands abonnés	Entre 7 heures et 7 heures 45
Placement des marchands occasionnels	8 heures
Départ des véhicules non affectés à la vente	8 heures 45
Ouverture de la vente au public	8 heures
Fermeture de la vente au public	13 heures
Départ des marchands ambulants	14 heures

2° Lieu : SALZINNES – Place Louise Godin

Jour : MARDI

Horaire :

Arrivée des marchands abonnés	Entre 6 heures 45 et 7 heures 30
Placement des marchands occasionnels	8 heures
Départ des véhicules non affectés à la vente	8 heures 45
Ouverture de la vente au public	8 heures
Fermeture de la vente au public	13 heures
Départ des marchands ambulants	14 heures

3° Lieu : JAMBES – Avenues Bovesse et Jean Materne (bande de stationnement entre la rue d'Enhaive et l'arrêt de bus – vente vers le trottoir), Place de la Wallonie et de la Patinoire et rue d'Enhaive (entre l'Avenue Jean Materne et la rue Brigade Piron)

Jour : JEUDI

Horaire :

Arrivée des marchands abonnés	Entre 5 heures 30 et 8 heures
Placement des marchands occasionnels	6 heures 45
Départ des véhicules non affectés à la vente	8 heures 00
Ouverture de la vente au public	8 heures
Fermeture de la vente au public	13 heures
Départ des marchands ambulants	14 heures 30

4° Lieu : LA PLANTE – Chaussée de Dinant, sur le parking du hall omnisport

Jour : VENDREDI

Spécialisation : BIO, FERMIER & ARTISANAL

Horaire :

Arrivée des marchands abonnés	Entre 13 heures 30 et 15 heures
Placement des marchands occasionnels	14 heures 30
Départ des véhicules non affectés à la vente	15 heures
Ouverture de la vente au public	15 heures
Fermeture de la vente au public	19 heures
Départ des marchands ambulants	20 heures

En ce qui concerne les produits biologiques et/ou labellisés, leur appellation contrôlée doit faire l'objet de la présentation d'un certificat d'authenticité et de respect des normes réglementaires, délivré par un organisme reconnu et agréé.

5° Lieu : NAMUR : Marché du Bord de l'Eau – boulevard Frère Orban et rempart de la Vierge

Jour : SAMEDI

Horaire :

Arrivée des marchands abonnés	entre 4 heures 30 à 7 heures 30
Placement des marchands occasionnels	6 heures 45
Le métrage des emplacements attribués au jour le jour est limité à maximum 8 mètres.	
Départ des véhicules non affectés à la vente	8 heures pour les abonnés 8 heures 30 pour les occasionnels
Ouverture de la vente au public	8 heures 30
Fermeture de la vente au public	13 heures au plus tard
Départ des marchands ambulants	15 heures

6° MARCHE ANNUEL DE L'ASCENSION

Jour : jeudi de l'Ascension – le marché de Jambes a lieu toute la journée et s'étend sur un périmètre élargi (rues d'Enhaive, de Dave, de Coppin, avenues du Bourgmestre Jean Materne et Gouverneur Bovesse).

Horaire : de 6h00 à 19h00

Canicule ou intempérie

En cas de canicule ou d'intempérie, le placier peut alors autoriser le départ anticipé des ambulants qui en font la demande.